Calendrier

Libre de choix jusqu'au 19 décembre 2021

1 à 2 réunions

Interclubs AVENIRS

Ligues

Comités Départementaux

Catégorie d'âge : **Avenirs : Filles 10 ans et moins - Garçons 11 ans et moins** Équipes de 4 nageurs

Préambule

Compétition par équipes, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation individuelle et collective, départementale ou régionale avec programme.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

extraNat

Procédures d'engagements

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
À déterminer par l'organisateur			J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :
- Pour la Ligue : **Interclubs Régionaux Avenirs (type 197)**
- Pour le Comité Départemental : **Interclubs Départementaux Avenirs (type 211)**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et **100 4 nages** => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières (suite)

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié fin décembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 20 décembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.